



Quelques consignes pour nous donner des médicaments et du matériel :

Selon les directives du *Dispensaire Social Métropolitain Elliniko* nous n'acceptons que du matériel médical et des médicaments **non-périmés** et dont la date de péremption est de plus de 3 mois.

MÉDICAMENTS :

Priorité est donnée aux médicaments de la liste ci-jointe établie par le dispensaire, mais nous acceptons aussi tous les médicaments selon les règles ci-dessous :

Règles de récupération des médicaments (non-périmés):

Nous prenons	<i>Nous ne prenons pas (pour des raisons d'hygiène)</i>
Médicaments encapsulés en plaquette (entamées ou non)	
Bouteilles ou boîtes de comprimés en vrac non-ouvertes	<i>Bouteille ou boîte ouvertes</i>
Bouteilles, sirops, gouttes, etc. non-ouverts	<i>Bouteilles, sirops, gouttes etc. ouverts</i>
 Tubes : crème-pommade etc. non-ouverts	<i> Tubes : crème-pommade etc. ouverts</i>

Matériel médical de cas en cas. Nous contacter au préalable:

solidairesaveclagrece@gmail.com

Le dispensaire ne pratique pas de soins hospitaliers ce qui explique pourquoi nous ne prenons pas de matériel pour hôpitaux tel que le matériel de perfusion par exemple.

Nous ne prenons plus les appareils de mesure de la glycémie car en Grèce, comme ici, toute personne diabétique le reçoit gratuitement des firmes pharmaceutiques, charge au patient ensuite d'acheter les consommables (lancettes et bandelettes). En revanche nous acceptons volontiers les consommables non-périmés.